

## Présentation

Avec 32 300 exploitations en 2013, les tendances observées au recensement agricole 2010 se confirment. Le nombre d'exploitations continue de diminuer, mais à un rythme ralenti (- 6 % entre 2010 et 2013). Cependant, la part des exploitations moyennes et grandes, et aussi très grandes augmente. Le poids économique de la région, en termes de production brute standard se renforce. Presque le tiers des exploitations de la région est spécialisé en lait. La main-d'œuvre permanente décline.

La **Superficie Agricole Utilisée (SAU)** se stabilise. En raison de la baisse du nombre d'exploitations, la SAU moyenne par exploitation augmente mécaniquement, passant de 48 ha en 2010 à 51 ha en 2013. Elle demeure toutefois inférieure à celle des autres régions françaises où elle passe de 56 à 62 ha. Cette différence s'explique par l'importance des productions hors-sol en Bretagne.

La Bretagne détient 20 % du troupeau laitier français. Les trois quarts appartiennent aux exploitations spécialisées lait. L'**orientation** laitière représente 30 % des exploitations et 25 % de la dimension économique de la région. Les 3 000 exploitations spécialisées en production **porcine**, représentent 10 % des exploitations de la région et 55 % des exploitations porcines françaises. Une exploitation bretonne sur dix est spécialisée en **aviculture**. Le quart des exploitations avicoles françaises sont bretonnes.

Avec une moyenne de 207 000 euros par exploitation, la **Production Brute Standard (PBS)** bretonne dépasse de 75 % celle des autres régions. Elle a cru de 15 % entre 2010 et 2013. Cette augmentation résulte d'un effet « volume » de l'évolution du potentiel de production, mais

aussi d'un effet « prix », les résultats de 2013 étant calculés à partir des coefficients de 2010. Le nombre des très grandes exploitations (PBS à partir de 500 000 euros) augmente de 19 %, soit 3 000 exploitations, tandis que celui des petites exploitations diminue de 9 %. La part des exploitations moyennes et grandes est de 79 %, contre 67 % dans l'ensemble des régions françaises.

En Bretagne, le nombre d'exploitations en **statut** individuel a régressé de 15 % depuis 2010 et réunit pour la première fois moins de 50 % des exploitations, alors que France entière elles représentent près des deux tiers des exploitations. Les Exploitations Agricoles à Responsabilité Limitée (EARL) connaissent une croissance de 7 % depuis 2010 et le nombre des Gaec reste stable. L'EARL constitue désormais la forme sociétaire dominante avec près du tiers des exploitations tous statuts confondus. France entière, ce statut ne réunit qu'un peu moins de 20 % des exploitations.

La **main-d'œuvre** permanente ou saisonnière présente sur les exploitations représente l'équivalent de 54 200 temps complets ou **UTA** (Unité de Travail Annuel), soit 93 % de la quantité totale de travail présente sur les exploitations. Les ETA (Entreprises de Travaux Agricoles), Cuma (Coopérative d'utilisation du matériel agricole), groupements et autres prestataires de service fournissent les 7 % restant avec l'équivalent de 4 280 UTA. Les chefs d'exploitation et coexploitants fournissent la part principale de la quantité totale de travail avec plus de 60 % des UTA. La part assurée par les autres actifs familiaux est faible (4 %). Enfin, la presque totalité de la main-d'œuvre réside dans les exploitations moyennes et grandes.

(définitions page suivante)

## Pour en savoir plus

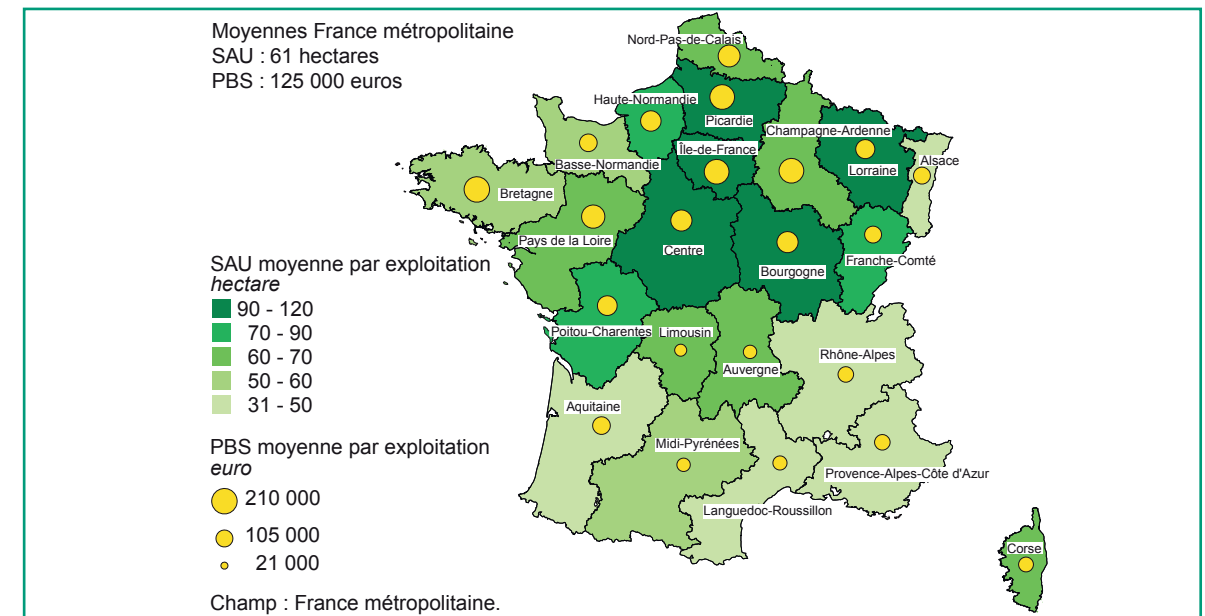
## Site Agreste

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/structure-des-exploitations-964/enquete-structure-2013/>

## Site de la Draaf Bretagne

Agreste Bretagne - Le 4-Pages - Novembre 2015 - N°5 - « Enquête sur la structure des exploitations en 2013 - Poursuite de la baisse du nombre des exploitations, mais à un rythme ralenti »

## SAU et production brute standard moyennes par exploitation en 2013



Source : Agreste, enquête sur la structure des exploitations en 2013 - Extrait de la publication Agreste Primeur n°325

## SAU des exploitations et Production Brute Standard (PBS) selon leur taille économique en 2013

Taille de l'exploitation	Nombre	Part (%)	SAU (ha)	Part (%)	PBS (milliers d'€)	Part (%)	PBS moyenne (en €)	
							Bretagne	France
Petites	6 890	21,3	66 899	4,1	57 400	0,9	8 331	8 351
Moyennes	6 282	19,4	235 714	14,3	370 162	5,5	58 928	58 221
Grandes	19 177	59,3	1 341 052	81,6	6 265 741	93,6	326 726	269 800
dont Très grandes	2 974	9,2	239 351	14,6	2 639 923	39,4	887 694	895 266
<b>Total</b>	<b>32 349</b>	<b>100,0</b>	<b>1 643 666</b>	<b>100,0</b>	<b>6 693 303</b>	<b>100,0</b>	<b>206 909</b>	<b>124 774</b>

Source : Agreste, Draaf Bretagne, enquête sur la structure des exploitations en 2013

## Travail dans les exploitations bretonnes selon leur taille économique en 2013

Taille de l'exploitation	Unité de Travail Annuel*	Part (%)	UTA* moyenne		PBS/UTA (en €)	
			Bretagne	France	Bretagne	France
Petites	4 134	7,1	0,60	0,57	13 884	14 739
Moyennes	7 984	13,7	1,27	1,33	46 361	43 769
Grandes	46 354	79,3	2,42	2,69	135 171	100 402
dont Très grandes	11 679	20,0	3,93	6,99	226 036	128 110
<b>Total</b>	<b>58 473</b>	<b>100,0</b>	<b>1,81</b>	<b>1,62</b>	<b>114 469</b>	<b>77 211</b>

\* Unité de travail annuel pouvant être approchée d'un temps plein

Source : Agreste, Draaf Bretagne, enquête sur la structure des exploitations en 2013

## Définitions

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles permet de suivre les évolutions structurelles des exploitations entre deux recensements.

La diversité des productions et le développement des productions non liées au sol posent des limites à l'utilisation de la Superficie Agricole Utilisée (SAU) pour mesurer la taille des exploitations. Afin de déterminer l'importance économique d'une exploitation, il est nécessaire de rendre homogène les différentes productions. Les éléments constitutifs, surfaces, effectifs ou capacités, sont valorisés selon des coefficients reflétant les valeurs moyennes des rendements et des prix observés sur une période de référence. Le total correspondant constitue la **Production Brute Standard (PBS)**.

En 2013, afin de se placer en conformité avec le règlement européen, les coefficients de valorisation retenus ont été actualisés, à l'inverse de la pratique antérieure qui consistait à ne pas les modifier entre deux recensements. La PBS 2013 est donc basée sur des prix résultants de la moyenne quinquennale observée sur la période 2008-2012 (appelés « coefficients 2010 », année médiane). Les résultats du recensement 2010 sont quant à eux fondés sur les « coefficients 2007 » (moyenne quinquennale 2005-2009).

En conséquence, les comparaisons effectuées entre les résultats 2010 et 2013 intègrent deux effets distincts : un effet « volume » reflet des évolutions physiques et un effet « prix » dérivant de l'actualisation des coefficients de valorisation.

Le concept de PBS permet ainsi le classement de chaque exploitation dans une catégorie selon sa dimension :

- les **petites exploitations** lorsque la PBS est inférieure à 25 000 € ;
- les **moyennes exploitations** dont la taille est comprise entre 25 000 € et 100 000 € ;
- les **grandes exploitations** au-delà de 100 000 €.

## Pour en savoir plus

## Site Agreste

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/structure-des-exploitations-964/enquete-structure-2013/>

## Site de la Draaf Bretagne

Agreste Bretagne - Le 4-Pages - Novembre 2015 - N°5 - « Enquête sur la structure des exploitations en 2013 - Poursuite de la baisse du nombre des exploitations, mais à un rythme ralenti »

La PBS n'a pas pour vocation de mesurer un résultat économique. Elle constitue un indicateur du potentiel de production hors subventions des exploitations, calculé en moyenne sur 5 ans. Bien qu'exprimée en euros, la PBS ne représente pas un chiffre d'affaires.

La PBS permet également de classer les exploitations selon leur **spécialisation** : l'orientation technico-économique (Otex). Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse les deux tiers du total.

## Répartition et dimension économique des exploitations par orientation en 2013

	Nombre d'exploitations			PBS moyenne (en euros)	
	Bretagne	France métro.	Part Bretagne / France (%)	Bretagne	France métro.
Grandes cultures	5 445	121 057	4	58 728	104 054
Maraîchage, horticulture	1 036	14 539	7	196 530	221 934
Bovins lait	9 698	45 719	21	171 292	158 261
Bovins viande	2 068	47 126	4	55 231	52 965
Bovins mixte	1 005	15 278	7	146 747	109 122
Autres élevages herbivores	1 977	48 272	4	29 504	37 148
Élevages granivores mixte	7 071	22 753	31	498 908	348 903
<i>dont : porcins</i>	3 057	5 516	55	576 303	525 525
<i>élevages avicoles</i>	2 740	11 611	24	456 713	311 422
<i>autres élevages granivores mixte</i>	1 275	5 626	23	403 632	253 089
Exploitations de polyculture et polyélevage, autres	3 714	55 384	7	170 046	137 660
<b>Ensemble</b>	<b>32 349</b>	<b>451 606</b>	<b>7</b>	<b>206 909</b>	<b>124 773</b>

Source : Agreste, Draaf Bretagne, enquête sur la structure des exploitations en 2013

## Travail dans les exploitations en 2013

Unité : UTA	Bretagne	France métro.	Part Bretagne / France (%)
<b>Ensemble des exploitations</b>			
Chefs d'exploitation et coexploitants	36 620	426 367	9
Autres actifs familiaux	2 348	50 139	5
Salariés permanents et occasionnels	15 226	219 677	7
ETA, Cuma	4 279	33 614	13
<b>Exploitations moyennes et grandes</b>			
Chefs d'exploitation et coexploitants	33 856	366 892	9
Autres actifs familiaux	2 082	37 867	5
Salariés permanents et occasionnels	14 306	211 377	7
ETA, Cuma	4 070	32 273	13

Source : Agreste, Draaf Bretagne, enquête sur la structure des exploitations en 2013

## Statut des exploitations en 2013

Unité : nombre d'exploitations	Bretagne	France métro.	Part Bretagne / France (%)
<b>Ensemble des exploitations</b>			
Exploitations en propre compte	16 011	295 893	5
Formes sociétaires et groupements	14 051	122 596	11
<i>dont : EARL</i>	9 815	84 419	12
<i>Gaec</i>	4 236	38 177	11
Autres	2 287	33 118	7
<b>Total</b>	<b>32 349</b>	<b>451 607</b>	<b>///</b>
<b>Exploitations moyennes et grandes</b>			
Exploitations en propre compte	9 662	159 491	6
Formes sociétaires et groupements	13 754	119 921	11
<i>dont : EARL</i>	9 529	82 103	12
<i>Gaec</i>	4 225	37 818	11
Autres	2 043	28 649	7
<b>Total</b>	<b>25 459</b>	<b>308 061</b>	<b>///</b>

Source : Agreste, Draaf Bretagne, enquête sur la structure des exploitations en 2013

## Structures

### Nombre d'exploitations

#### Présentation

En 2010 la Bretagne comprend près de **34 500 exploitations agricoles**. Près du tiers des exploitations recensées en 2000 a disparu (- 32,7 %). Cette baisse s'est effectuée à un rythme annuel de 3,9 %, inférieur toutefois à celui enregistré sur la période inter-censitaire précédente 1988-2000 où il se situait aux environs de 5 %. Un phénomène identique s'observe dans les autres régions françaises mais de manière moins prononcée avec un taux de diminution de 26 % entre 2000 et 2010, soit 2,9 % en taux annuel. La baisse du nombre des exploitations ne touche pas de manière uniforme les diverses composantes de l'agriculture. Alors que les unités professionnelles voient leur nombre diminuer d'un quart en dix ans, près d'une exploitation non professionnelle sur deux a disparu dans le même temps. Désormais en Bretagne trois exploitations sur quatre appartiennent à l'agriculture professionnelle. Dans les autres régions françaises cette proportion n'est que de 63 % avec un taux de diminution en dix ans moins marqué (- 18,5 %). Les exploitations professionnelles concentrent en Bretagne la presque totalité du potentiel économique (99 %) et 95 % de la Superficie Agricole Utilisée (SAU).

La surface agricole moyenne des exploitations bretonnes, 48 ha, demeure toujours inférieure à la moyenne des autres régions égale à 56 ha. Le constat est identique en ce qui concerne l'agriculture professionnelle avec respectivement 60 ha en Bretagne contre 82 ha en moyenne dans les autres régions. La raison de cette différence tient à l'importance de l'élevage hors-sol et des systèmes de production intensive en Bretagne.

#### Définitions

L'**exploitation agricole** est définie, au sens de la statistique agricole, comme une unité économique répondant simultanément aux trois conditions suivantes :

- avoir une activité agricole ;
- avoir une gestion courante indépendante ;
- atteindre ou dépasser un certain seuil en superficie, en production ou en nombre d'animaux.

L'**activité agricole** est une activité de production ou de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales permettant de recevoir des aides découplées. Ce peut être aussi une activité de mise à disposition de superficies en pacage collectif.

La **gestion courante** est indépendante de toute autre unité.

Le **seuil** est soit une Superficie Agricole Utilisée (SAU) d'un hectare, soit une superficie de culture spécialisée de 20 ares, soit une activité de production agricole estimée en nombre d'animaux, de surface ou de production (une vache ou 6 brebis mères...).

L'**agriculture professionnelle** regroupe les exploitations classées en **taille moyenne et grande** dont la Production Brute Standard (PBS) atteint au moins 25 000 euros.

La **Superficie Agricole Utilisée (SAU)** est constituée de l'ensemble des terres dédiées à l'activité agricole : céréales, cultures industrielles, légumes secs, fourrages annuels, superficies toujours en herbe, légumes frais, fleurs, cultures permanentes (vergers...), jachères et jardins familiaux.

Le recensement de l'agriculture a été réalisé en France d'octobre 2010 à avril 2011.

#### Pour en savoir plus

##### Site de la Draaf Bretagne

<http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Le-RA-2010>

##### Site agreste

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/structure-des-exploitations-964>

## Structures

### Nombre d'exploitations

2

#### Évolution du nombre d'exploitations

	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métro.
1955	52 291	46 220	50 446	44 937	193 894	2 260 000
1970	39 997	37 501	40 382	33 038	150 918	1 587 473
1979	30 677	28 666	33 155	26 063	118 561	1 262 669
1988	23 605	21 027	27 022	20 891	92 545	1 016 755
2000	13 400	11 283	14 757	11 779	51 219	663 807
2010	9 472	7 789	9 630	7 556	34 447	489 977

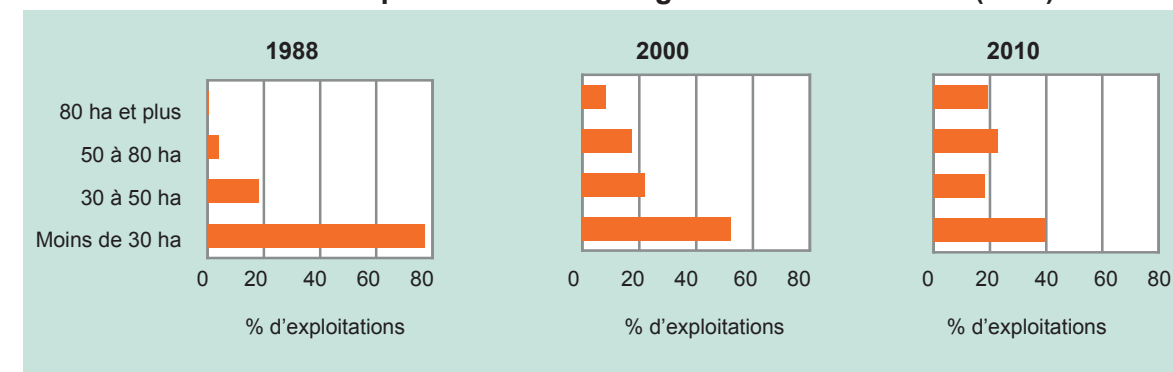
Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensements agricoles

#### Répartition des exploitations selon leur surface (SAU)

Année 2010 Unité : ha	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métro.
<b>Ensemble des exploitations</b>						
Moins de 30 ha	3 733	3 157	3 909	3 017	13 816	244 363
30 à 50 ha	1 837	1 381	1 726	1 276	6 220	54 958
50 à 80 ha	2 222	1 626	2 298	1 681	7 827	65 619
80 ha et plus	1 680	1 625	1 697	1 582	6 584	125 037
<b>Ensemble</b>	<b>9 472</b>	<b>7 789</b>	<b>9 630</b>	<b>7 556</b>	<b>34 447</b>	<b>489 977</b>
<b>Total SAU</b>	<b>438 314</b>	<b>385 380</b>	<b>446 381</b>	<b>368 154</b>	<b>1 638 229</b>	<b>26 963 252</b>
<b>Exploitations professionnelles</b>						
Moins de 30 ha	1 790	1 758	1 114	1 246	5 908	81 455
30 à 50 ha	1 708	1 260	1 588	1 145	5 701	44 421
50 à 80 ha	2 203	1 601	2 272	1 655	7 731	62 487
80 ha et plus	1 678	1 621	1 696	1 578	6 573	123 803
<b>Ensemble</b>	<b>7 379</b>	<b>6 240</b>	<b>6 670</b>	<b>5 624</b>	<b>25 913</b>	<b>312 166</b>
<b>Total SAU</b>	<b>416 884</b>	<b>367 706</b>	<b>419 963</b>	<b>346 771</b>	<b>1 551 324</b>	<b>25 098 468</b>

Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensement agricole 2010

#### Évolution du nombre d'exploitations en Bretagne selon leur surface (SAU)



Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensements agricoles

## Présentation

En 2010, l'agriculture bretonne reste marquée par l'importance des productions animales qui regroupent 66 % des exploitations et près de 72 % des unités professionnelles. L'orientation laitière demeure toujours la plus importante en nombre avec près de trois exploitations sur dix spécialisées, appartenant à hauteur de 98 % à l'agriculture professionnelle. Elles détiennent un peu moins du quart du potentiel économique régional (23 %) avec pour les professionnelles un produit brut standard moyen proche de 144 000 euros, inférieur toutefois à celui observé sur l'ensemble des exploitations professionnelles (236 600 euros). La surface agricole utilisée (SAU) des unités spécialisées en lait est passée de 47 ha en 2000 à 70 ha en 2010

Les 3 350 exploitations spécialisées en production porcine représentent désormais près de 10 % de l'ensemble des exploitations et même 13 % du champ professionnel. Elles totalisent près du quart de la production brute standard de la région (PBS). Professionnelles dans leur totalité, elles affichent une dimension économique par exploitation des plus élevées avec 427 000 euros. Les unités spécialisées en production avicole représentent un peu moins d'une exploitation sur dix mais contribuent au quart de la PBS régionale. Leur dimension économique moyenne, 481 000 euros, est la plus élevée. Elles appartiennent à l'agriculture professionnelle dans 96 % des cas. L'orientation « Légumes frais et maraîchage » réunit un peu moins de 1 500 exploitations, appartenant dans plus de 85 % des cas à l'agriculture professionnelle. Leur dimension économique moyenne, 107 000 euros pour l'ensemble et 122 000 pour les professionnelles les place en deçà de la moyenne régionale. Elles ne détiennent d'ailleurs que 2,5 % du potentiel économique de la région.

Le recensement de l'agriculture a été réalisé en France d'octobre 2010 à avril 2011.

## Pour en savoir plus

## Site de la Draaf Bretagne

<http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Le-RA-2010>

## Site Agreste

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/structure-des-exploitations-964>

## Définitions

Chaque exploitation agricole se voit attribuer une **orientation technico-économique (OTEX)**. À cet égard, une nouvelle typologie européenne des exploitations agricoles a été officiellement définie par le *règlement (CE) n°1242/2008*. Cette nouvelle typologie s'est appliquée au recensement de 2010.

Dans cette nouvelle définition l'Otex, ainsi que la **Classe de dimension économique (Cdex)**, reposent sur le calcul de la **Production Brute Standard (PBS)**. La PBS repose sur la valorisation des surfaces agricoles et des cheptels selon des coefficients résultant des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations. La part respective prise par chaque composante de la PBS totale permet alors de classer les exploitations selon une nomenclature permettant in fine l'attribution d'une Otex. Un premier niveau de nomenclature comprend ainsi 9 classes :

- cinq pôles principaux de regroupement des spécialisations : grandes cultures, horticulture (légumes et fleurs), cultures permanentes, herbivores, granivores (porcs et volailles) ;
- trois pôles mixtes : polyculture, polyélevage, association de productions animales et végétales ;
- enfin un dernier pôle regroupant les exploitations non classées dans l'un des huit pôles précédents.

Par ailleurs, l'importance de la PBS permet de déterminer pour toute exploitation sa **Cdex**. En deçà de 25 000 euros l'unité est considérée comme « petite ». Elle est « moyenne » entre 25 000 euros et 100 000 euros et « grande » au-delà. Les exploitations « professionnelles » réunissent « moyennes » et « grandes » exploitations.

## Répartition des exploitations selon leur orientation économique

Unités : nombre d'exploitations et Production Brute Standard (PBS) en euros par exploitation

Exploitations moyennes et grandes	Bretagne 2010		Bretagne 2000	
	Nombre	PBS moyenne	Nombre	PBS moyenne
Légumes frais et maraîchage	1 280	122 010	1 297	109 420
Autres cultures	2 186	131 744	2 278	124 423
Bovins lait	9 947	144 137	14 590	99 719
Autres élevages herbivores	2 118	110 911	2 772	107 506
Porcs	3 344	427 569	3 963	356 468
Volailles	3 058	499 361	4 260	401 044
Autres élevages granivores	298	363 286	558	274 515
Autres orientations	3 683	260 184	5 128	204 720
<b>Ensemble des exploitations</b>	<b>25 914</b>	<b>236 789</b>	<b>34 846</b>	<b>186 603</b>

Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensements agricoles 2000 et 2010

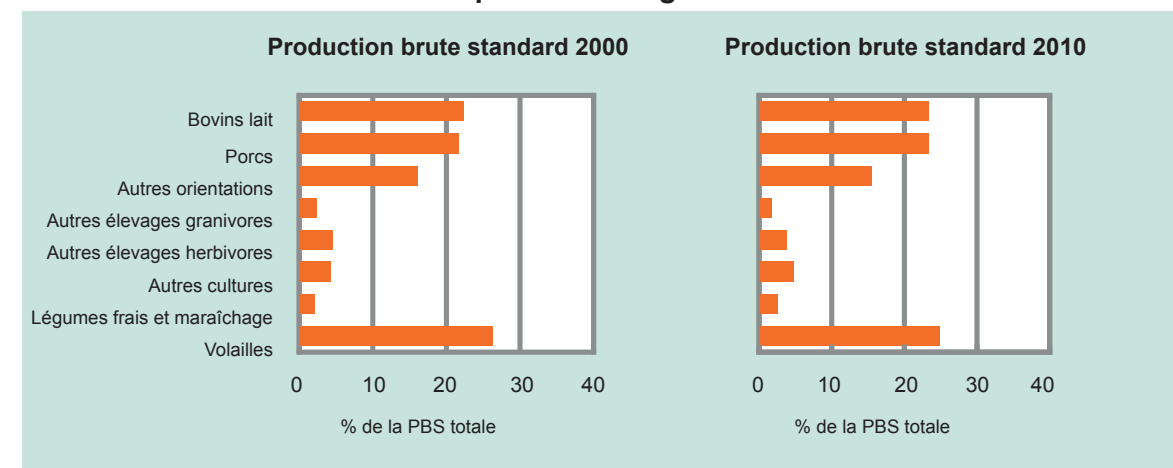
## Répartition des exploitations selon leur orientation économique

Unités : nombre d'exploitations et Production Brute Standard (PBS) en euros par exploitation

Ensemble des exploitations	Bretagne 2010		Bretagne 2000	
	Nombre	PBS moyenne	Nombre	PBS moyenne
Légumes frais et maraîchage	1 485	107 019	1 635	89 068
Autres cultures	5 561	56 704	6 663	47 377
Bovins lait	10 197	140 840	15 485	94 540
Autres élevages herbivores	5 580	46 173	10 314	32 430
Porcs	3 351	426 713	3 980	355 012
Volailles	3 172	481 755	4 351	392 858
Autres élevages granivores	327	331 594	789	194 956
Autres orientations	4 774	202 387	8 002	133 070
<b>Ensemble des exploitations</b>	<b>34 447</b>	<b>180 007</b>	<b>51 219</b>	<b>128 871</b>

Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensements agricoles 2000 et 2010

## Poids des orientations économiques en Bretagne



Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensements agricoles 2000 et 2010

## Présentation

En 2010, 68 000 actifs travaillent, de manière permanente, à temps complet ou partiel sur l'ensemble des exploitations bretonnes. Depuis 2000, la baisse du nombre des actifs (- 31,7 %) épouse celle du nombre des exploitations (- 32,8 %). Les chefs et coexploitants constituent la plus grande part des actifs (68 %). Puis viennent les salariés permanents (17 %) et enfin les autres actifs familiaux qui ne constituent plus que 15 % des actifs agricoles (27 % en 2000).

L'agriculture professionnelle emploie près de 57 000 personnes, soit 83 % des actifs agricoles permanents de la région. Les salariés permanents appartiennent en presque totalité à l'agriculture professionnelle. Leur nombre a même augmenté depuis 2000 passant ainsi de 10 300 à 11 500. En tenant compte du travail effectué par les salariés saisonniers et par les Entreprises de Travail Agricole (ETA), l'agriculture professionnelle emploie l'équivalent de 53 500 personnes à temps complet (UTA), soit 92 % de la quantité totale de travail (hors travail saisonnier) utilisé par l'ensemble des exploitations bretonnes.

L'âge moyen des chefs et coexploitants est passé de 45 ans en 2000 à 49 ans en 2010, toutes exploitations confondues. Dans le cas des unités professionnelles, l'âge moyen a connu le même type d'évolution, passant de 43 à 47 ans en dix ans. Chez les professionnels, de manière assez spectaculaire, les parts prises par les moins de 35 ans et par les 55 ans et plus se sont inversées entre les deux derniers recensements. En effet, en 2000 les moins de 35 ans et les 55 ans et plus représentaient respectivement 20 % et 10 % des chefs et coexploitants. En 2010, les moins de 35 ans représentent 11 % des chefs et coexploitants et les 55 ans et plus près de 20 %.

Le recensement de l'agriculture a été réalisé en France d'octobre 2010 à avril 2011.

## Pour en savoir plus

## Site de la Draaf Bretagne

<http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Le-RA-2010>

## Site Agreste

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/structure-des-exploitations-964>

## Définitions

Au sein d'une exploitation agricole, les **actifs familiaux** comprennent le chef d'exploitation et les coexploitants ainsi que les membres de la famille du chef ou des coexploitants, quelque soit leur domicile, mais qui travaillent de façon régulière sur l'exploitation (situation le jour du passage de l'enquêteur).

**Le chef d'exploitation**, ou premier exploitant, est la personne physique qui assure la gestion quotidienne de l'exploitation. En cas de société ou groupement, d'autres coexploitants sont définis. Chefs d'exploitation et coexploitants sont regroupés dans les tableaux ci-contre.

**Les salariés permanents non familiaux** sont toutes les personnes, non membres de la famille du chef d'exploitation ou des coexploitants occupées régulièrement, à temps complet ou à temps partiel, sur l'exploitation.

**UTA** : Unité de Travail Annuel pouvant être rapprochée d'un équivalent temps plein.

Les **UTA permanentes** regroupent les UTA des actifs familiaux et des salariés permanents. Les **UTA totales** regroupent les UTA permanentes, les UTA des salariés occasionnels ainsi que celles des Entreprises de Travaux Agricoles (ETA) et des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA).

**L'agriculture professionnelle** regroupe les exploitations dont la Production Brute Standard (PBS) atteint au moins 25 000 euros. On les nomme encore **exploitations moyennes et grandes**.

## Population active et temps de travail : exploitations moyennes et grandes

Année 2010	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métro.
<b>Nombre d'actifs</b>						
Chefs d'exploitation et coexploitants	10 637	8 912	10 328	8 018	<b>37 895</b>	422 692
Autres actifs familiaux	2 196	2 106	1 958	1 636	<b>7 896</b>	144 858
Salariés permanents	3 206	4 349	1 951	1 392	<b>10 898</b>	148 489
<b>Nombre d'UTA</b>						
Chefs d'exploitation et coexploitants	9 749	8 353	9 692	7 363	<b>35 157</b>	373 092
Autres actifs familiaux	1 254	1 252	1 106	937	<b>4 549</b>	69 295
Salariés permanents et saisonniers	3 663	5 307	2 301	1 543	<b>12 814</b>	198 087
ETA Cuma	297	232	206	269	<b>1 004</b>	10 811

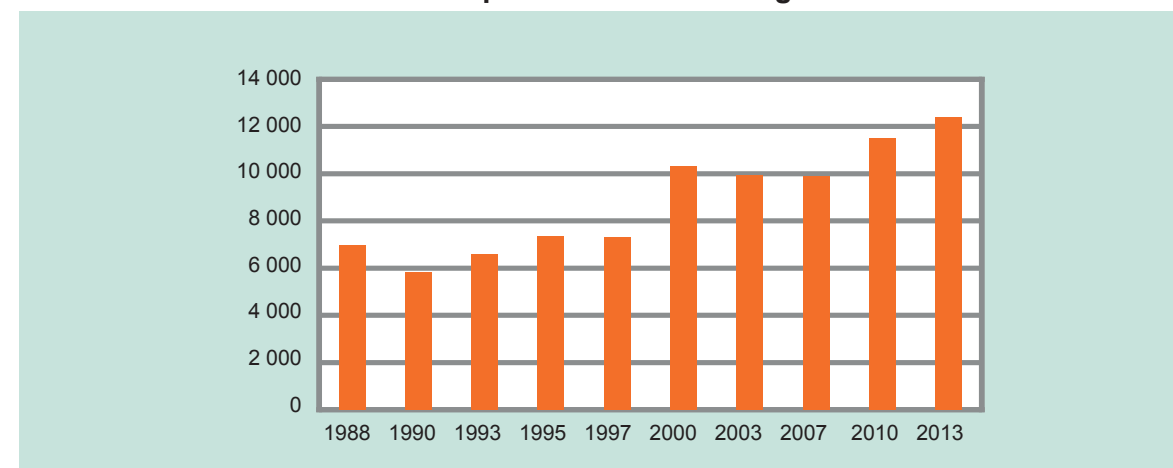
Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensement de l'agriculture 2010

## Population active et temps de travail : ensemble des exploitations

Année 2010	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métro.
<b>Nombre d'actifs</b>						
Chefs d'exploitation et coexploitants	12 788	10 521	13 366	10 018	<b>46 693</b>	603 884
Autres actifs familiaux	2 621	2 507	2 711	2 056	<b>9 895</b>	207 457
Salariés permanents	3 480	4 429	2 069	1 520	<b>11 498</b>	154 955
<b>Nombre d'UTA</b>						
Chefs d'exploitation et coexploitants	10 584	9 112	10 723	8 112	<b>38 531</b>	445 770
Autres actifs familiaux	1 380	1 390	1 274	1 059	<b>5 103</b>	87 107
Salariés permanents et saisonniers	3 952	5 416	2 422	1 702	<b>13 492</b>	206 821
ETA Cuma	311	243	222	281	<b>1 058</b>	11 668

Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensement de l'agriculture 2010

## Évolution du nombre de salariés permanents en Bretagne



Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensements agricoles et enquêtes structure

## Présentation

La Production Brute Standard (PBS) des exploitations bretonnes s'élève à plus de 6 milliards d'euros, ce qui représente une part importante du potentiel de production agricole mesuré au niveau national : 12 % en 2010. La dimension économique moyenne des exploitations bretonnes a augmenté de 40 % entre 2000 et 2010 (+ 3,4 % par an). Elle s'élève désormais à 180 000 euros contre 129 000 dix ans auparavant. Elle devance celle de la France qui s'élève en 2010 à 105 000 euros. En 10 ans, la croissance de la dimension moyenne au niveau national a été moins forte qu'en Bretagne : + 29 %.

Si globalement le nombre des exploitations bretonnes a baissé d'un tiers, entre 2000 et 2010, le mouvement n'a pas été uniforme selon la dimension économique. Ainsi, le nombre de petites exploitations a été divisé par deux. La baisse est encore plus prononcée (- 52 %) pour les unités de moyenne dimension, bien qu'elles fassent partie du champ professionnel. Le mouvement est de même sens mais de beaucoup plus faible amplitude (- 10 %) pour les grandes unités. Seules les très grandes unités, au-delà de 500 000 euros, connaissent sur la même période une croissance de plus de 15 %, passant de 2 160 à 2 500 exploitations. Ces dernières détiennent désormais plus du tiers de la PBS régionale. À l'autre extrémité, les unités de moins de 25 000 euros de PBS n'assurent en 2010 que 1 % du potentiel économique de la région. La dimension économique moyenne de l'ensemble du champ professionnel, moyennes et grandes exploitations, est passée de 187 000 euros en 2000 à 237 000 euros en 2010.

Le recensement de l'agriculture a été réalisé en France d'octobre 2010 à avril 2011.

## Pour en savoir plus

## Site de la Draaf Bretagne

<http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Le-RA-2010>

## Site Agreste

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/structure-des-exploitations-964>

## Définitions

La Production Brute Standard (PBS) est un indicateur qui décrit le potentiel de production des exploitations. Ce n'est ni un chiffre d'affaire, ni un revenu mais un indicateur permettant de mesurer la taille économique des exploitations agricoles et de les classer. La PBS d'une exploitation résulte de la valorisation de ses surfaces agricoles et de ses cheptels selon des coefficients résultant de valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. Une exploitation est classée en **petite exploitation** si sa PBS est inférieure à 25 000 euros. Elle sera classée en **moyenne exploitation** si sa PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros. Elle sera enfin classée en **grande exploitation** si sa PBS est supérieure à 100 000 euros. On considère que si une exploitation a une PBS supérieure à 500 000 euros, elle peut être considérée comme **très grande exploitation**. Pour affiner les analyses statistiques, cette classe a été rajoutée en Bretagne.

L'exploitation professionnelle de 2000 regroupe en 2010 les **exploitations moyennes et grandes**, c'est à dire celles qui atteignent une dimension économique d'au moins 25 000 euros.

## Production brute standard : exploitations moyennes et grandes

Unités : nombre d'exploitations et 1 000 euros pour la production brute standard

Année 2010	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métro.
<b>Exploitations</b>						
Moins de 25 000 euros	0	0	0	0	0	0
De 25 000 à - de 100 000 euros	1 797	1 710	1 927	1 466	6 900	150 534
De 100 000 à - de 500 000 euros	4 808	3 688	4 458	3 563	16 517	150 018
500 000 euros ou plus	774	842	285	595	2 496	11 614
<b>Ensemble</b>	<b>7 379</b>	<b>6 240</b>	<b>6 670</b>	<b>5 624</b>	<b>25 913</b>	<b>312 166</b>
<b>Production brute standard</b>						
Moins de 25 000 euros	0	0	0	0	0	0
De 25 000 à - de 100 000 euros	111 575	103 035	122 156	88 808	425 574	8 755 890
De 100 000 à - de 500 000 euros	1 067 371	808 584	898 706	804 335	3 578 995	30 240 471
500 000 euros ou plus	656 390	786 497	208 054	476 481	2 127 422	10 823 155
<b>Ensemble</b>	<b>1 835 336</b>	<b>1 698 117</b>	<b>1 228 915</b>	<b>1 369 623</b>	<b>6 131 991</b>	<b>49 819 516</b>

Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensement de l'agriculture 2010

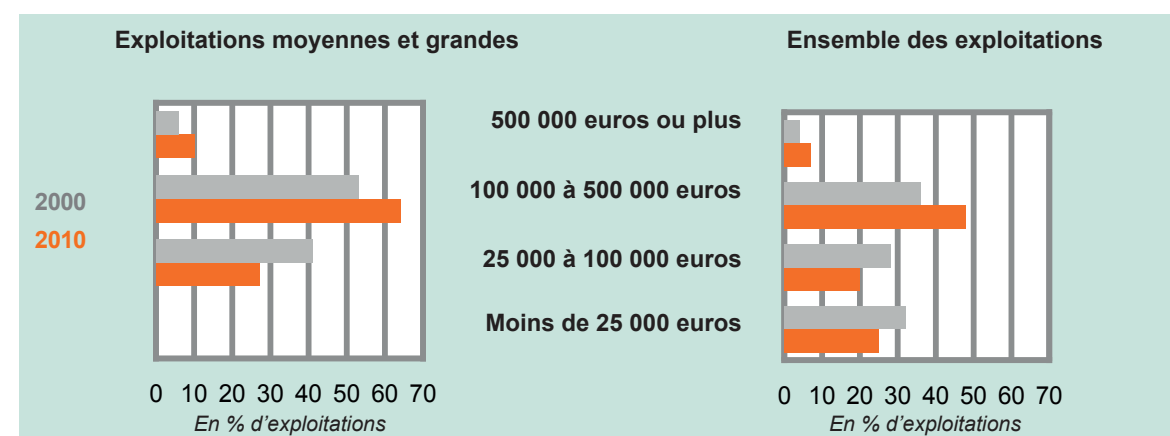
## Production brute standard : ensemble des exploitations

Unités : nombre d'exploitations et 1 000 euros pour la production brute standard

Année 2010	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métro.
<b>Exploitations</b>						
Moins de 25 000 euros	2 093	1 549	2 960	1 932	8 534	177 811
De 25 000 à - de 100 000 euros	1 797	1 710	1 927	1 466	6 900	150 534
De 100 000 à - de 500 000 euros	4 808	3 688	4 458	3 563	16 517	150 018
500 000 euros ou plus	774	842	285	595	2 496	11 614
<b>Ensemble</b>	<b>9 472</b>	<b>7 789</b>	<b>9 630</b>	<b>7 556</b>	<b>34 447</b>	<b>489 977</b>
<b>Production brute standard</b>						
Moins de 25 000 euros	16 592	14 114	19 628	14 239	64 574	1 437 096
De 25 000 à - de 100 000 euros	111 575	103 035	122 156	88 808	425 574	8 755 890
De 100 000 à - de 500 000 euros	1 067 371	808 584	898 706	804 335	3 578 995	30 240 471
500 000 euros ou plus	656 390	786 497	208 054	476 481	2 127 422	10 823 155
<b>Ensemble</b>	<b>1 851 928</b>	<b>1 712 231</b>	<b>1 248 544</b>	<b>1 383 863</b>	<b>6 196 565</b>	<b>51 256 612</b>

Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensement de l'agriculture 2010

## Répartition des exploitations selon leur dimension économique en Bretagne



Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensements de l'agriculture 2000 et 2010

## Présentation

Le nombre des exploitations individuelles a diminué de moitié entre 2000 et 2010 alors que sur la même période, celui des formes sociétaires a augmenté de 18 %. **Désormais 46 % des exploitations appartiennent à l'agriculture sociétaire.** Parmi les exploitations organisées en société, les Exploitations Agricoles à Responsabilité Limitée (EARL) ont connu une très forte évolution, avec une croissance de 33 % en dix ans, alors que dans le même temps le nombre des Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun (GAEC) baissait de 10 %. Au sein de l'agriculture professionnelle, les formes sociétaires rassemblent désormais près de 60 % des unités professionnelles regroupant les moyennes et grandes exploitations. Le nombre d'EARL a augmenté de 31 % en 10 ans et réunit désormais près de 9 000 exploitations, soit 27 % de l'ensemble (35 % au regard des moyennes et grandes exploitations). Cette forme d'organisation semble particulièrement prisée par certaines orientations. C'est le cas notamment pour 46 % des exploitations spécialisées en production porcine. Le nombre de Gaec a connu en dix ans une baisse de 10 %. Ce statut n'est choisi aujourd'hui que par 16 % des exploitations professionnelles.

**En 2010, les surfaces exploitées en fermage représentent 77 % des terres agricoles** dont les trois quarts louées par des exploitations organisées en forme sociétaire, contre moins de la moitié en 2000. Les pourcentages observés en France sont du même ordre.

Le recensement de l'agriculture a été réalisé en France d'octobre 2010 à avril 2011.

## Pour en savoir plus

## Site de la Draaf Bretagne

<http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Le-RA-2010>

## Site Agreste

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/structure-des-exploitations-964>

## Définitions

L'organisation d'une exploitation agricole peut revêtir différents modes. Le premier cas est celui du chef dirigeant **l'exploitation pour son propre compte ou pour le compte** d'une personne de la famille vivant ou travaillant sur l'exploitation.

L'exploitation peut également être de forme sociétaire de type Gaec, EARL ou groupement de fait.

**Le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC)** est une société civile de personnes permettant à des agriculteurs d'associer la réalisation d'un travail en commun dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial.

**L'exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL)** est une forme de société civile à objet agricole. Elle peut être unipersonnelle. Un agriculteur peut isoler son activité professionnelle en créant à lui seul une EARL dont l'objet sera la mise en valeur de son exploitation. Ainsi, les biens professionnels destinés à l'exploitation constituant le capital de la société seront séparés des biens personnels de l'agriculteur. La responsabilité est limitée, chaque associé ne supporte les pertes qu'à concurrence du montant de ses apports.

**Le mode de faire-valoir** décrit le type de relation existant entre le propriétaire et le chef d'exploitation. Une superficie exploitée en **faire-valoir direct** est la propriété de la personne physique ou morale qui l'exploite. Une superficie est **en fermage** si elle est exploitée par une personne autre que son propriétaire. Le recensement de l'agriculture a été réalisé en France d'octobre 2010 à avril 2011.

## Statut des exploitations moyennes et grandes

Année 2010	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métro.
<i>Nombre d'exploitations</i>						
<b>Exploitations en propre compte</b>	<b>3 160</b>	<b>2 377</b>	<b>2 679</b>	<b>2 557</b>	<b>10 773</b>	<b>170 385</b>
<b>Formes sociétaires et groupements</b>	<b>4 219</b>	<b>3 864</b>	<b>3 993</b>	<b>3 065</b>	<b>15 141</b>	<b>141 797</b>
EARL	2 537	2 296	2 445	1 684	8 962	76 571
Gaec	1 104	1 059	1 170	821	4 150	36 999
Autres	578	509	478	560	2 031	28 227
<b>Total</b>	<b>7 379</b>	<b>6 241</b>	<b>6 672</b>	<b>5 622</b>	<b>25 914</b>	<b>312 182</b>

Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensement de l'agriculture 2010

## Statut de l'ensemble des exploitations

Année 2010	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métro.
<i>Nombre d'exploitations</i>						
<b>Exploitations en propre compte</b>	<b>5 135</b>	<b>3 776</b>	<b>5 480</b>	<b>4 367</b>	<b>18 758</b>	<b>341 504</b>
<b>Formes sociétaires et groupements</b>	<b>4 337</b>	<b>4 013</b>	<b>4 150</b>	<b>3 189</b>	<b>15 689</b>	<b>148 473</b>
EARL	2 587	2 355	2 515	1 729	9 186	78 610
Gaec	1 128	1 076	1 112	854	4 170	37 673
Autres	622	582	523	606	2 333	32 190
<b>Total</b>	<b>9 472</b>	<b>7 789</b>	<b>9 630</b>	<b>7 556</b>	<b>34 447</b>	<b>489 977</b>

Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensement de l'agriculture 2010

## Mode de faire-valoir pour les exploitations moyennes et grandes

Année 2010	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métro.
<i>Surface en ha</i>						
<b>Exploitations en propre compte</b>						
Faire-valoir direct	52 917	45 294	39 698	50 165	188 074	3 476 934
Fermage et autres modes	80 110	54 352	82 903	67 582	284 947	6 363 812
<b>Formes sociétaires et groupements</b>						
Faire-valoir direct	29 693	55 622	22 026	24 739	132 080	1 721 372
Fermage et autres modes	254 165	212 443	275 341	204 284	946 233	13 536 351

Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensement de l'agriculture 2010

## Mode de faire-valoir pour l'ensemble des exploitations

Année 2010	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métro.
<i>Surface en ha</i>						
<b>Exploitations en propre compte</b>						
Faire-valoir direct	64 187	54 456	54 103	61 480	234 225	4 518 191
Fermage et autres modes	88 189	59 913	91 772	75 073	314 947	7 050 158
<b>Formes sociétaires et groupements</b>						
Faire-valoir direct	30 187	56 505	22 704	25 544	134 940	1 766 848
Fermage et autres modes	255 751	214 506	277 802	206 057	954 116	13 628 055

Source : Agreste, Draaf Bretagne, recensement de l'agriculture 2010